

FORMATION-VOYAGE D'ETUDE

S'organiser collectivement pour optimiser la fabrication de compost de déchets verts à la ferme

15 février 2016

de 9h00 à 17h00

Autour de Perpignan (Pyrénées-Orientales)

Public : agriculteurs et porteurs de projet agricoles

Depuis plusieurs années, un collectif d'agriculteurs du Sommiérois (réunis autour du CIVAM HUMUS) ayant constaté que le traitement des déchets verts avait un coût important pour les collectivités locales et que dans un même temps, ils avaient un besoin de matière organique pour leurs exploitations,

ont décidé de travailler à la valorisation à la ferme du broyat de déchets verts.

Cette journée a pour objectif de **confronter les pratiques de compostage de déchets verts à la ferme avec d'autres agriculteurs** et de **réfléchir plus largement sur les pratiques d'amélioration de la fertilité de leur sol.**

Lundi 15 février 2016

MATIN de 9h à 10h45 à Estagel et de 11h à 12h30 à Pia

Intervenants : Mickael SIRE, viticulteur ; Pierre ESPEJO, céréales & fourrages ; Nicolas DUBREIL, CIVAM Bio 66 et Nicola RAPETTI, société MicroTERRA

- Visite de parcelles de compostage de déchets verts chez des agriculteurs (en viticulture et grandes cultures), accompagnés par le CIVAM Bio 66 et la société MicroTERRA, et échanges.
- Fonctionnement du collectif d'agriculteurs : répartition des tâches, moyens à disposition.
- Techniques de compostage mises en œuvre : protocole, durée, travaux, matériels, étapes clés.

APRES-MIDI de 14h à 17h à Saint Nazaire

Intervenants : Nicolas PAYRE, maraîcher ; Nicolas DUBREIL, CIVAM Bio 66 et Nicola RAPETTI, société MicroTERRA

- Visite de plateformes de compostage à la ferme (fumier et déchets de culture).
- Témoignage, retour d'expérience sur le protocole de compostage.
- Apport de détails techniques sur l'organisation des chantiers et les préconisations d'utilisation du compost réalisé.
- Echanges sur l'évolution de la fertilité des sols suite à l'utilisation de compost et sur les pratiques complémentaires

Infos pratiques

Repas : une réservation au restaurant sera effectuée à l'inscription pour les personnes intéressées

Inscription obligatoire à l'aide du [formulaire ci-joint](#) ou auprès d'Aurélien GIBERT : gibert@civamgard.fr

Conditions de participation

Gratuit pour les personnes éligibles VIVEA (exploitants agricoles, conjoints agricoles, aides familiaux ou cotisants solidaires à jour de leurs cotisations MSA).

- 140 € la journée (agent de développement)
- Autre situation particulière : nous contacter